

LCR 310 LEXICOLOGIE (3 crédits)

CONCOMITANTE : LCR 100 Langue, culture et société

Nombre limite : 60 étudiantes ou étudiants

DESCRIPTEURS :

Objectifs : S'initier à l'étude du vocabulaire (lexique); se familiariser avec les mécanismes de fonctionnement des mots par un examen de leurs relations paradigmatiques (axe vertical) et syntagmatiques (axe horizontal).

Contenu : Délimitation et définition du mot; mots simples, mots composés, locutions; les types de mots (mots pleins, mots à valeur grammaticale, mots à valeur pragmatique) et leurs fonctions. Les différentes couches du lexique français. La création lexicale : la dérivation (préfixes et suffixes), la composition; les néologismes, les emprunts; les changements catégoriels. La forme : rencontre de sons et variation de forme. Le sens : représentation, relations entre mots, champs. Les collocations. La syntaxe : mots prédicatifs et mots non prédicatifs; relation prédicat et argument.

AUTRES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour vérifier si cette activité pédagogique est offerte à la présente session, consulter l'horaire sur le site de la Faculté des lettres et sciences humaines à la rubrique *Études* (<https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudes>).

LCR 310 LEXICOLOGIE

Objectifs spécifiques

- S'initier à une approche descriptive et objective du lexique;
- Acquérir des connaissances sur les composantes du lexique et leur fonctionnement;
- Réfléchir sur les questions linguistiques que soulève l'étude du lexique.

Plus particulièrement, les étudiants et les étudiantes seront amenés à :

- Situer la lexicologie par rapport aux sous-domaines connexes de la linguistique, comme la lexicographie et la sémantique;
- S'initier à l'étude du vocabulaire français;
- Se familiariser avec les notions fondamentales de la lexicologie;
- Identifier les différentes couches du lexique;
- Considérer les unités qui constituent le lexique et définir les relations entre ces unités;
- Prendre conscience de l'évolution du lexique et maîtriser les règles de création lexicale.

Précisions sur le contenu

Le cours couvrira trois aspects fondamentaux de la lexicologie.

1. Examen des notions de base relatives à l'étude du lexique : la notion du signe linguistique; le lexique et ses unités (mot / vocable / lexème, etc.); types de mots (grammaticaux / lexicaux);
2. Analyse sémantique du lexique : la notion de sens (champs lexicaux et sémantiques), l'analyse du sens; les relations lexicales (synonymie, antonymie, homonymie, etc.); la polysémie et l'évolution du sens.
3. Analyse morphologique du lexique : les différents procédés de création lexicale, la formation des mots (composition, dérivation); emprunt et néologie;

Approche pédagogique

- Cours magistraux.
- Séances de travaux pratiques avec discussion.
- Lectures et exercices préparatoires aux travaux et aux examens.

Évaluation

L'évaluation se fera au moyen de deux examens, un intra et un final. Elle sera complétée par un travail de session dont les modalités seront précisées au premier cours.

Bibliographie

Une bibliographie sélective sera distribuée au premier cours.

Lecture obligatoire : LEHMANN, A, et F. MARTIN-BERTHET. *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. Paris, Dunod, 1998 (Coll. « Lettres sup »).